



INSTAL TOI DOC



Centre-Val de Loire



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Le portail régional d'aide
à l'installation des médecins
et futurs médecins
en Centre-Val de Loire

www.instaltheidoc-centrevalde Loire.fr

DOSSIER DE PRESSE



INSTAL TOI DOC

Contacts presse Région Centre-Val de Loire et ARS :

Kim.hamisultane@regioncentre.fr / infopresse-conseilregional@regioncentre.fr

Sandrine Loiseau-Melin : ars-centre-presse@ars.sante.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION DU PORTAIL WEB « INSTAL TOI DOC »

Un partenariat innovant au service du territoire régional.



AGENCE REGIONALE DE SANTE

Politique régionale en matière de santé dans les territoires.



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ACCES AUX SOINS POUR TOUS

Une région mobilisée : 35 mesures pour remédier au problème de désertification médicale.



PORTAIL WEB « INSTAL TOI DOC »

Un partenariat innovant au service du territoire régional.



Afin de renforcer l'attractivité de ses territoires et développer l'installation de professionnels de santé, la Région Centre-Val de Loire s'est associée à l'Agence Régionale de Santé.

Ainsi, avec ses partenaires (ARS et professionnels de santé) elle lance un portail internet unique afin d'aider à l'accueil et l'installation de médecins en Centre-Val de Loire.

Il est le fruit d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs sur le territoire : Union régionale des professionnels de santé-Médecins libéraux, Conseil régional de l'Ordre des médecins, Association Remplacentre – RéAGJIR Centre, Assurance Maladie, Mutualité sociale agricole, Faculté de médecine.

Objectifs :

Inciter les médecins à s'installer en région Centre-Val de Loire.

- En proposant une offre globale d'information et de services sur les perspectives d'installation en région Centre-Val de Loire à destination des étudiants, des internes,

Envoyer un message fort à la population que tous les acteurs de la région se mobilisent pour un accès aux soins de qualité.

- Co-construction avec l'ensemble des acteurs sur le territoire.

Il s'agit de mettre en œuvre un véritable marketing territorial à destination des médecins. Le portail regroupe l'ensemble des informations utiles et opportunités d'installation, et des offres d'emploi :

- Accès aux aides conventionnelles en fonction des zonages ;
- Implantations des structures d'exercice regroupées,
- Recensement des opportunités professionnelles en libéral et en salariat,
- Offres d'emploi et de remplacement,
- Existence des réseaux professionnels notamment les CPTS.

Ce portail met en avant les atouts du territoire, son art de vivre et le foisonnement de l'offre culturelle et associative.

www.instaltheidoc-centrevalde Loire.fr

La Région Centre-Val de Loire a financé ce projet pour un montant global de 20 000 €



Ce portail au service des professionnels de santé s'inscrit dans la logique du **plan national d'accès aux soins** présenté le 13 octobre par le Premier Ministre, Edouard Philippe et la Ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn.

Le plan ministériel, qui va bien au-delà des seules aides à l'installation, est accessible sur le site internet de l'ARS qui est **chargée d'en piloter et coordonner la déclinaison sur le territoire régional.**

Il porte **3 enjeux qui se retrouvent très directement dans le portail « Instal Toi Doc » :**

Premier enjeu : mettre rapidement en œuvre le zonage « médecins »

L'**arrêté national** dit « arrêté zonage » a été **signé le 13 novembre 2017, un mois exactement après l'annonce du plan accès aux soins.** Il fixe pour la région Centre-Val de Loire la part de population résidant dans des zones d'intervention prioritaire au taux le plus élevé : **39,8 %** tandis que la moyenne France entière est de 18%.

L'arrêté régional qui rendra effectif le dispositif sur notre territoire sera pris dans la première quinzaine de décembre après la concertation réglementaire.

- Le portail Instal Toi Doc sera immédiatement actualisé par l'ARS pour que l'information soit très vite accessible.

Deuxième enjeu : comment mieux utiliser le temps médical, et accompagner de nouvelles organisations favorisant l'accès au bon professionnel de santé au bon moment

Les équipes de l'ARS sont d'ores et déjà mobilisées pour aboutir dans les prochaines semaines et en début d'année 2018 avec l'ensemble des acteurs concernés, (Professionnels et établissements de santé, collectivités territoriales...) à une feuille de route régionale et des projets territoriaux prioritaires.

Quelques exemples des priorités de cette future feuille de route : La poursuite de la mise en œuvre de la télémédecine et des services numériques, la poursuite d'un développement organisé des MSP, la mise en place de communautés professionnelles territoriales de santé, le déploiement de consultations avancées, le développement des exercices mixtes ville-hôpital, le développement des infirmières ASALEE, des protocoles de coordination, de l'exercice infirmier en pratiques avancées, ...

- Le portail « Instal Toi Doc » a vocation à faire connaître toutes les organisations innovantes pour montrer la dynamique de la région et notamment de ses professionnels de santé.

Troisième enjeu : jouer collectif et faire confiance aux acteurs des territoires pour construire des projets

L'amélioration de l'accès aux soins suppose des coordinations et articulations renforcées entre les professionnels du premier recours et les établissements de santé, mais aussi entre l'ARS et d'autres services de l'Etat et les collectivités territoriales. Les délégations départementales de l'ARS vont, dans cet esprit de « jeu collectif » dans les prochaines semaines et prochains mois, travailler très concrètement avec les acteurs de leurs territoires, à l'identification et à la mise en œuvre d'actions et de projets concrets, pour améliorer l'accès aux soins.

- Lorsque l'ARS avait en effet lancé il y a quelques mois l'idée du portail « Instal Toi Doc » qui nous réunit aujourd'hui, c'était précisément dans cette idée d'une indispensable cohésion, valorisation et lisibilité des opportunités, atouts et initiatives régionales et locales.

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ACCES AUX SOINS POUR TOUS

Une région mobilisée : 35 mesures pour remédier au problème de désertification médicale.



Garantir l'accès aux soins de tous en Centre-Val de Loire : *un droit fondamental, une priorité majeure.*

Dans notre région, le nombre insuffisant de médecins, la démographie de la profession et l'inégale répartition sur le territoire contribuent à créer ce qui est parfois ressenti par les habitants comme **une véritable rupture du pacte républicain**.

La région Centre-Val de Loire se caractérise en effet par une densité médicale parmi les plus faibles de France, avec un vieillissement accentué du corps médical.

Certains départements sont particulièrement touchés par la chute des effectifs de médecins généralistes : le Cher et l'Eure-Loir (-19% entre 2007 et 2016) et l'Indre (-21%). En parallèle, les densités médicales de spécialistes sont à de rares exceptions significativement plus faibles en région qu'à l'échelle nationale.

Face à ce constat, la Région Centre-Val de Loire figure **parmi les premières collectivités territoriales à s'être mobilisée pour contribuer à remédier à ce problème de désertification médicale** qui génère une **vive fracture sociale et territoriale**.

L'acuité des besoins médicaux tant dans le secteur urbain que dans les zones rurales, tant en généralistes qu'en spécialistes, et l'absence de réponse unique et unilatérale pour y répondre impose de franchir une nouvelle étape dans les politiques nationale et régionale en matière de santé pour relever le défi d'une médecine pour tous, sur tous les territoires.

Une Région engagée pour la Santé *Eléments, dates et chiffres clés*

Début 2012	Adoption du Plan Urgence Santé régional
2014	Adoption du Plan Ambitions Santé 2020
2016	Bilan d'étape et nouvelles perspectives à l'horizon 2020

Actions de la Région dans le cadre de ses compétences :

- former les professionnels de santé de demain et leur fournir les conditions de leur réussite ;
- favoriser un maillage de l'ensemble du territoire ;
- mener des politiques de lutte contre les inégalités sociales et territoriales pour un accès aux soins pour tous ;
- financer des projets de MSP pour lutter contre la désertification médicale et contre l'isolement des professionnels de santé ;
- financer l'aménagement numérique du territoire (THD) qui permettra d'optimiser les pratiques de télémédecine et de télé-enseignement.

La santé est un droit fondamental, et la **Région Centre-Val de Loire** s'est **engagée** avec force, **au-delà de ses compétences**, pour **réduire les inégalités sociales et territoriales**. En effet, **pour la Région, la santé est une question d'urgence et non de compétence**.

Ainsi, en mobilisant tous les leviers disponibles, elle a fait le choix de faire face au défi de l'accès aux soins partout sur son territoire et pour tous :

- soutenir l'installation de professionnels de santé dans les zones médicalement carencées ;
- faciliter l'accès à la couverture complémentaire des étudiants ;
- garantir aux habitants l'accès aux soins via une Maison de Santé Pluridisciplinaire à 20 min. maximum de chez eux ;
- soutenir l'innovation et la télémédecine

Au regard des projections statistiques à l'horizon 2030, la Région est extrêmement mobilisée face à des inégalités qui pourraient se renforcer encore davantage. Elle fait le choix d'intensifier ses actions de prévention, de formation, de recherche et de lutte contre la désertification médicale.

Oct. 2017 **35 mesures pour garantir l'accès aux soins de tous en Centre-Val de Loire**